pS-Eau RÉSEAU Sénégal newsletter septembre 2016

La Newsletter Sénégal : des actualités sur le cadre institutionnel du secteur de l'eau et de l'assainissement et ses acteurs, des focus thèmes ou projets, de nouvelles publications et l'agenda des évènements à venir

Dans ce numéro ● Un point focal du pS-Eau à Dakar ! ● Retour sur la revue annuelle du secteur ● Focus sur le Marketing de l'assainissement ● Le Sénégal, un des six pays pilotes de l'initiative GEMI ● Seconde génération de réformes en milieu urbain ● Délégations de service public en milieu rural ● Protocole d'accord entre l'OFOR et l'AMS ● Accueil d'une délégation sénégalaise en France ● Focus sur l'engagement des collectivités territoriales et agences de l'eau françaises ● Focus projets : le PUDC / I2E et Oxfam ● Nouvelles Publications ● Agenda

Un point focal du pS-Eau à Dakar !



Pour mieux répondre aux attentes et aux besoins de la diversité des acteurs du secteur de l'eau et de l'assainissement et de leurs partenaires intervenant au Sénégal (un des principaux pays d'intervention des associations et collectivités territoriales françaises), le pS-Eau en partenariat avec la Cellule de Coordination du PEPAM et l'association Ardèche Drôme Ourossogui Sénégal (ADOS) a mis en place un point focal à Dakar pour renforcer la dynamique de réseau multi-acteurs. Depuis juillet 2016, le dispositif d'animation, logé au PEPAM, est animé par M. Dame NDIAYE, ingénieur Eau-Assainissement, mis à disposition par ADOS. L'objectif est de créer davantage d'échanges entre acteurs au Sénégal, en France et entre les deux pays, pour approfondir les connaissances sur le secteur, mieux diffuser l'information sur les pratiques innovantes et réussies et renforcer la qualité des interventions. La présence d'un point focal au Sénégal permettra aux acteurs de coopération de bénéficier d'un appui-conseil lors de leurs missions de terrain et de faire le lien avec les priorités et les orientations du secteur.

L'identification des besoins d'approfondissement des connaissances par le pS-Eau auprès des acteurs du secteur ont fait émerger de nombreuses thématiques pour le Sénégal qu'il s'agira de prioriser et de délimiter pour constituer des groupes de travail à même de répondre aux attentes. On relève notamment les problématiques suivantes : la filière de l'assainissement dans les centres intermédiaires, le marketing de l'assainissement, optimisation des coûts énergétiques, la gestion des boues de vidange, le rôle des collectivités locales, le suivi technique et financier des services, la qualité de l'eau ou encore la tarification du service.

❖ **Pour plus d'informations ou une demande sur votre projet:**

- **Au Sénégal:** M. Dame Ndiaye dame.ndiaye@pseau.org / Cellule de Coordination du PEPAM : Route des Pères Maristes Cité Fort B Villa N° 36 Hann BP 47316 - Dakar Fann SENEGAL
  Tél. +221 77 273 30 02 /+221 33 859 05 19 - Fax + 221 33 832 14 34
- **En France:** Mme Sylvette MILIN: milin@pseau.org – Tel. : +33 (0)9 50 26 80 64

Retour sur la revue sectorielle conjointe du PEPAM

La dernière revue sectorielle conjointe du PEPAM a marqué, fin mai, la clôture de la feuille de route pour l'atteinte des OMD et l'engagement du Sénégal dans un nouvel agenda international pour les objectifs du développement durable (ODD). Les résultats obtenus par le secteur en 2015 ont été partagés par la cellule de coordination du PEPAM auprès de l'ensemble des acteurs du secteur (gouvernement, collectivités locales, ONGs, société civile, secteur privé, associations d'usagers et de consommateurs, bailleurs de fonds, etc..). Cette année, une seconde journée a été consacrée au dialogue politique sectoriel sous format d'échanges approfondis entre le Ministère et ses principaux partenaires stratégiques pour partager les grandes orientations sectorielles.

Les résultats de 2015 confirment les tendances des années précédentes à savoir l'atteinte, voire le dépassement pour certaines régions, des cibles fixées par les OMD pour l'hydraulique rurale et urbaine, mais des résultats en deçà des prévisions pour l'assainissement.

- **Télécharger les documents et présentations de la revue 2015 sur le site du PEPAM :** http://www.pepam.gouv.sn/actu.php?rubr=news&id=305&type=1&lang=fr
- **Télécharger le rapport 2015 du secteur :** http://www.pepam.gouv.sn/docs/Rapport%20de%20Presentation_Revue_Sectorielle_2016%20-%20Light.pdf

La cible des OMD pour l'hydraulique est atteinte, mais des défis majeurs restent à relever !

Hydraulique Urbaine - 2015 (périmètre affermé)	
Taux d'accès global	**98%**
Taux d'accès par branchement privé	**88,9%**
Taux de rendement des réseaux	**80,1%**

Source PEPAM

Hydraulique Rurale – 2015	
Taux d'accès global	**87,2%**
Taux d'accès par adduction	**74 %**
Puits modernes	**12,5 %**
Branchements particuliers	**21,4 %**

Source PEPAM

Les bons résultats du sous-secteur cachent la persistance de disparités d'accès inter et infra – régionales (en particulier pour les régions de Kédougou, Tambacounda et Kolda) et les problématiques de qualité des eaux. Par ailleurs, l'insuffisance des moyens actuels pour faire face à la gestion, à la maintenance et aux renouvellements des infrastructures et des équipements en milieu rural reste un défi majeur que l'Office des forages ruraux (OFOR), créé en 2014, doit relever dans le cadre de sa mission de gestion du patrimoine. S'agissant de l'hydraulique urbaine, on observe en 2015 une tendance à la baisse de l'accès du fait de la croissance urbaine galopante. Le nécessaire renouvellement du réseau dans certaines parties de la ville de Dakar constitue un défi de taille du fait de la complexité et du coût des travaux à prévoir.

❖ **Consulter la présentation du** Plan Stratégique de l'OFOR 2017 – 2021

Assainissement : un fléchissement en 2015

Malgré des progrès jugés satisfaisants par le Joint Monitoring Program (JMP) de l'UNICEF-OMS pour l'assainissement dans le cadre du suivi des OMD et des taux d'accès de 14 points supérieurs à la moyenne sous-régionale, le Sénégal n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était fixé pour 2015. Le taux d'accès en milieu rural s'élève à 37% au lieu des 63% visés et perd 2 points par rapport à 2014, ce qui montre le besoin d'intensification des investissements dans ce secteur. Pour y parvenir le Sénégal a élaboré une nouvelle stratégie visant notamment à responsabiliser davantage les ménages dans l'acquisition de leurs équipements d'assainissement, l'Etat ne pouvant seul mobiliser les financements nécessaires. Pour l'urbain, le taux s'élève à 62,2% contre 67,7 % en 2014.

❖ Pour vous orienter dans vos projets, télécharger :

- le PA-SNAR : le Plan d'Actions de Stratégie Nationale d'Assainissement Rural du Sénégal
- le guide du pS-Eau : 'Développer des services d'assainissement 16 questions pour Agir'

FOCUS : le Marketing de l'Assainissement

Pour favoriser l'acquisition d'équipements d'assainissement par les ménages eux-mêmes relativement aux nouvelles orientations du secteur et limiter le subventionnement de toilettes améliorées privées, différentes méthodes ont émergé ces dernières années dont le *marketing de l'assainissement* que le Sénégal souhaite promouvoir.

Le *marketing de l'assainissement* intervient à deux niveaux :

1. sur l'offre, en développant les capacités du secteur privé local (maçons, vidangeurs) à fournir un service de qualité à faible coût;
2. sur la demande, en encourageant l'achat des ménages pour ces biens et services d'assainissement. Les ménages ne sont plus des bénéficiaires mais des clients qu'il faut intéresser à l'achat d'un « produit » (latrines, raccordement au réseau, service de vidanges etc..). Le marketing doit s'adapter au contexte dans lequel il est déroulé pour toucher son public cible.

❖ Pour en savoir plus télécharger :

- Le guide d'introduction au marketing de l'assainissement du WSP
- le Cahier de capitalisation du GRET sur le Marketing de l'assainissement « le social business au plus des près des besoins locaux »
- Le guide du pS-Eau : Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation à l'hygiène et de promotion de l'assainissement

La nouvelle feuille de route fixée par les ODD pour 2030, déroule une série de nouveaux indicateurs plus exigeants que les OMD en termes de couverture, de qualité et de durabilité du service et pour lesquels la situation de base n'est pas connue. Aussi, l'établissement d'une situation de référence pour le Sénégal, qui prenne en compte ces nouveaux critères de performance est-elle nécessaire pour évaluer les futurs résultats. Ce changement de paradigme qui vise l'universalité de l'accès aux services d'eau et d'assainissement durables et de qualité demande dès à présent des efforts importants de la part de l'ensemble des acteurs du secteur et de leurs partenaires pour tenter d'y parvenir.

❖ Pour en savoir plus

- Consulter la présentation de l'OMS Introduction à l'Agenda 2030 pour le Développement Durable
- Consulter la note du pS-Eau Services d'eau et d'assainissement dans les Objectifs de Développement Durable

Le Sénégal, un des six pays pilotes de l'initiative GEMI des Nations Unies (suivi de l'ODD 6)

Le Sénégal s'est proposé parmi les 6 pays pilotes dans le monde pour définir un cadre cohérent, des approches et méthodologies pour le suivi intégré des cibles et indicateurs de l'ODD 6 dédié à l'eau et à l'assainissement de l'initiative Global Environment Management Initiative (GEMI) des Nations-Unies. Ce nouveau procédé de suivi des indicateurs de l'ODD 6 vient en complément des dispositifs JMP (cibles 6.1 et 6.2) et GLAAS (cibles 6.a et 6.b) et vise principalement l'intégration et le développement du suivi concernant le traitement des eaux usées, la qualité de l'eau, son utilisation et son efficacité, la gestion intégrée des ressources en eau et la préservation des écosystèmes liés à l'eau.



Un atelier de démarrage a été organisé en Avril 2016 à Dakar, par la FAO en collaboration avec d'autres agences des Nations Unies et le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement en particulier la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE), point focal du dispositif GEMI au Sénégal. Quatre groupes de travail ont été constitués pour réfléchir sur les indicateurs pertinents à suivre, l'outil de suivi à développer et la périodicité pour les cibles 6.3 ; 6.4 ; 6.5 et 6.6

❖ **Plus d'informations :**

- Contacter la DGPRE : Tel +221 33 822 21 54

- Consulter le site des Nations-Unies UN WATER : http://www.unwater.org/gemi

Une seconde génération de réformes en cours de préparation pour l'urbain

L'avenant du contrat d'affermage de la SDE (Sénégalaise des Eaux) arrive à terme en décembre 2018. La réforme de première génération intervenue en 1996 a permis une résorption du déficit de la production, des investissements structurants et un équilibre financier du secteur. Nonobstant ces résultats, après 20 ans d'affermage, le contexte a connu des mutations du point de vue économique et les défis sont de plus en plus pressants : amélioration de l'accès aux services, consolidation de l'équilibre financier et financement durable du secteur. A cet effet, sous la coordination du PEPAM, une mission d'assistance technique au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement dans la définition et la mise en œuvre de la reforme institutionnelle de seconde génération en milieu urbain a été mandatée.



Château d'eau des Madeleines - Dakar

Les principes directeurs et l'approche stratégique de la réforme de deuxième génération sont :

- *Pour l'eau potable*, confirmation du partenariat public privé en consolidant le rôle du fermier dans l'exploitation mais en renforçant sa contribution dans les investissements de renouvellement ou de renforcement de la production.
- *Pour l'assainissement*, renforcer l'implication du secteur privé dans l'exploitation des réseaux et des stations gérés par l'ONAS à travers une délégation impliquant une évolution de l'ONAS vers une structure chargée du patrimoine et du contrôle de l'exploitation et une meilleure clarification du cadre de gestion des eaux pluviales.
- Le renforcement de la synergie entre l'eau et l'assainissement sera également un axe fort de la réforme sous plusieurs angles : financier, opérationnel et structurel.
- Le renforcement et l'évolution du cadre organisationnel et opérationnel de la régulation du secteur au regard des insuffisances notées dans le suivi des contrats et performances (Etat, SONES, SDE, ONAS) et tenant en compte du niveau d'implication du secteur privé dans les investissements et dans l'exploitation.

Les résultats attendus de ces études approfondies sont la proposition d'options de réforme, un schéma institutionnel pertinent et des instruments d'opérationnalisation.

Le processus est en cours, la validation politique du dossier d'appel d'offre (DAO) est prévue au premier trimestre de 2017. La sélection et la mise en place du nouvel opérateur est programmée à la fin du premier semestre de 2017. Un accompagnement de 6 mois a été retenu avant la fin du contrat d'affermage.

Délégations de service public en milieu rural, où en est-on ?

Depuis la création de l'OFOR, établissement public à caractère commercial chargé de la gestion du patrimoine de l'hydraulique rurale à la fin de l'année 2014, deux contrats d'affermage ont d'ores et déjà été signés avec des opérateurs privés pour la délégation de la production, de la gestion et de la maintenance des systèmes d'alimentation en eau potable. Le premier avec la Société d'Exploitation d'Ouvrages Hydrauliques (SEOH) pour le réseau de Notto-Ndiosmone-Palmarin dans la région de Thiès et les unités de potabilisation du Gorom Lamsar dans la région de Saint-Louis. Le second avec AQUATECH SENEGAL pour les régions de Diourbel et Thiès. L'OFOR souhaite désormais généraliser la délégation de l'exploitation des services d'eau aux risques et périls des opérateurs privés contractants sur l'ensemble du territoire national avec le lancement prochain du processus de recrutement des opérateurs sur de multiples périmètres , et notamment pour:

- La DSP de la région de Tambacounda dont l'ouverture des demandes de pré-qualification a eu lieu le 26 août
- La DSP en un seul lot pour la gestion des SAEP des régions de Kaoalack, Kaffrine et Fatick;
- La DSP pour la gestion des SAEP de la région de Louga;
- La DSP en un seul lot pour la gestion des SAEP des régions de Saint-Louis et Matam

❖ **Pour plus d'informations, consulter le site de l'OFOR :** www.forage-ruraux.sn

Protocole d'accord entre l'OFOR et l'Association des Maires du Sénégal (AMS)



Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des acteurs locaux, et d'assistance à maîtrise d'ouvrage des collectivités locales, l'OFOR a signé un protocole d'accord avec l'Association des Maires du Sénégal (AMS) le 24 mars 2016 pour accroître le rôle des collectivités territoriales dans la gestion locale de l'eau.
Une mission conjointe de *benchmarking* en France de l'AMS et de l'OFOR a eu lieu en France en juin à cet effet (Cf article ci-après)
Des pistes d'action ont été retenues lors de la 3ème rencontre de la plateforme OFOR-ONG à Saint-Louis en Juillet 2016 sur l'utilisation de la taxe hydraulique pour les collectivités locales, comme levier de mobilisation de financement pour l'amélioration de l'accès et du service dans le territoire communal : *Quelle stratégie sociale locale pour un accès à l'eau potable pour tous ?*

❖ **Consulter le protocole d'accord sur le site de l'OFOR :** http://www.forages-ruraux.sn/sites/default/files/protocole_ofor-ams_mars_2016_0.pdf
❖ **Pour plus d'informations sur la plate-forme ONG – OFOR :** http://www.forages-ruraux.sn/partenaires/la-plateforme-oforong

Accueil d'une délégation sénégalaise en France : échanges avec les acteurs non étatiques français

Du 20 au 24 juin 2016, le pS-Eau a eu accueilli une délégation sénégalaise en France, composée de M. Amadou Diallo, coordonnateur de la cellule du PEPAM, de M. Oumar Ba, secrétaire permanent de l'Association des Maires du Sénégal (AMS), de M. Lansana Gagny Sakho, directeur général de l'OFOR et de M. Dame Ndiaye, nouveau point focal pS-Eau au Sénégal. Plusieurs rencontres d'informations et d'échanges ont pu être tenues, à Paris et en région.

Rendez-vous réussi avec les acteurs de coopération décentralisée et non gouvernemental français au Pavillon de l'eau à Paris le 20 juin!



Plus de 80 participants se sont réunis pour rencontrer la délégation sénégalaise et s'informer sur l'actualité du secteur de l'eau et de l'assainissement et des défis à venir. L'accent a été mis cette année sur le secteur de l'hydraulique rurale qui connait une importante réforme avec les délégations de service public en cours ainsi que sur le rôle des collectivités territoriales dans la gouvernance des services. Des exemples d'intervention ont été partagées notamment celle de l'Ong GRET sur le marketing de l'assainissement dans plusieurs pays dont le Sénégal et celle de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin qui, avec l'Ong italienne ACRA, mène un ambitieux programme de coopération décentralisée en Casamance pour accompagner leur partenaire communal dans l'amélioration de l'accès à l'eau sur son territoire.

- **Télécharger** le compte-rendu de la rencontre du 20 juin au Pavillon de l'eau, la liste des participants et les présentations des intervenants

Benchmarking sur la gestion locale de l'eau à Cherbourg-en-Cotentin en Normandie et à Houdan dans le département des Yvelines

La délégation a été chaleureusement accueillie sur deux jours à Cherbourg-en-Cotentin en Normandie, puis à Houdan, commune de 3500 habitants située dans les Yvelines pour un 'benchmarking' sur la gestion locale de l'eau afin d'enrichir la réflexion du secteur sénégalais sur l'évolution du cadre institutionnel de l'hydraulique rurale au Sénégal. A travers différents exemples de modes de gestion (régie, délégation) et réalités de terrain à un moment où les premières délégations de service public pour la gestion de l'eau se mettent en place en milieu rural et autour desquelles l'OFOR souhaite impliquer



Mairie d'Houdan (78) le 23/06/2016

davantage les collectivités territoriales et faire évoluer le rôle des Asufors. En effet, outre sa mission de gestion du patrimoine, l'OFOR doit assurer une mission d'accompagnement des acteurs du sous secteur et notamment les usagers, les collectivités locales, les opérateurs par le renforcement de capacités, l'appui-conseil, la communication et la mise en place de mécanismes de financements appropriés.

A Cherbourg, la délégation a été accueillie par la Maire-adjointe en charge du cycle de l'eau, Mme Florence Le Monnyer. Plusieurs temps d'échanges ont été organisés avec les élus et techniciens de Cherbourg et l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur : le contrôle de la gestion des services de l'eau et le rapport aux usagers, la Commission Consultative des Services Publics de l'Eau (CCSPL), le Rapport annuel du service et le Conseil d'Exploitation de l'Eau, le rôle de l'Agence de l'eau dans la gestion locale de l'eau et le soutien aux actions de coopération au Sénégal. A Houdan, c'est le Maire de la Commune et Député, Jean-Marie Tétart, le représentant du délégataire (Lyonnaise des Eaux) et de l'association Kasoumai qui ont accueilli la délégation et présenté leurs actions au Sénégal et le développement et le suivi du service public de l'eau sur la Commune de Houdan.

L'action des acteurs non gouvernementaux français pour l'eau et l'assainissement en 2015

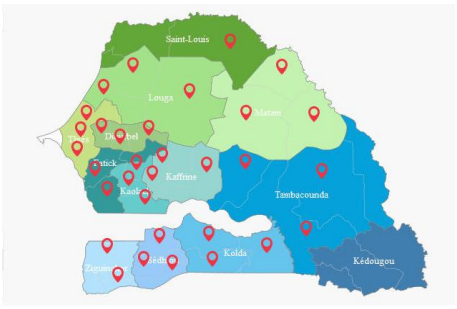
L'engagement des collectivités territoriales et des Agences de l'eau françaises pour l'amélioration de l'eau et de l'assainissement dans les pays en développement repart à la hausse en 2015 avec plus de 2 millions d'euros supplémentaires par rapport à 2014, ce qui porte le montant total engagés par ces acteurs à plus de 27 millions d'euros tous pays confondus en 2015. Rappelons-le, cet engagement est favorisé par la Loi Oudin-Santini qui depuis 2005 autorise les collectivités, leurs regroupements et les Agences de l'eau à consacrer 1% de leurs budgets eau et assainissement à des actions d'aide au développement. En 2015 85% des fonds sont engagés via ce dispositif, confirmant son effet levier. Concernant le Sénégal, le nombre de nouvelles opérations reste stable. On recense pour 2015, le lancement d'une quinzaine de nouveaux programmes portés les associations et collectivités françaises au Sénégal pour un montant moyen de 250 000 euros qui mobilisent des financements (collectivités, Agence de l'eau, financements étatiques, privés et locaux..)

- **Consulter** l'Atlas des actions de coopération en ligne sur le site du pS-Eau
- **Consulter** le Bilan 2015 de l'action extérieure des collectivités et agences de l'eau Eau et Assainissement

ZOOM PROJETS

Le PUDC - I2AE, un ambitieux programme d'infrastructures du Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement pour l'hydraulique rurale

Le Programme d'Urgence Développement Communautaire – Initiative pour l'Accélération de l'Accès à l'Eau en milieu rural (PUDC - I2AE) est un projet important du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, financé dans le cadre de la coopération entre le Sénégal et la Chine



(Banque Eximbank of China / entreprise chinoise CGCOC GROUP). Le programme qui débutera en octobre 2016 sous la maîtrise d'ouvrage de l'OFOR tiendra compte des multiples usages de l'eau (élevage – agriculture). Une enveloppe de 75 millions d'euros est engagée pour la réalisation 251 forages, 181 châteaux d'eau, plus de 1.000 kilomètres de réseau et 900 bornes fontaines sur une année ! Une cartographie des forages prévus est disponible en ligne sur le site du PUDC / IA2E.

Zones inondables de la banlieue de Dakar: des toilettes innovantes développées pour améliorer les conditions de vie des populations



Pour répondre aux enjeux de santé publique et environnementaux des quartiers de la banlieue dakaroise de Pikine et Guédiawaye régulièrement inondés, l'Ong Oxfam et l'Office national de l'assainissement (ONAS), ont lancé, fin 2013, un long processus d'appel d'offres sur des critères socio-environnementaux et techniques spécifiques, adaptés à ces zones difficiles (emprise au sol, disponibilité des matériaux, dispositifs de lavage de mains, coût d'entretien faible, durabilité etc..). Trois Technologies d'Assainissement Innovantes (TAI) ont été retenues : celle du ghanéen BIOFILCOM, de la société sénégalaise BIOFILTER et d'EARTH AUGER COMPOSTING (USA et Sénégal). Différents modèles de toilettes sont proposés : sans vidanges, avec système de séparation intégré des urines et des excrétas et décanteurs incorporés permettant une réduction des charges polluantes avant infiltration. A ce jour, un total de 29 toilettes a été réalisé avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates, dont 10 pour la phase test d'évaluation. Le prix moyen de la latrine est de 360 000CFA (550 euros) payables entre 24 et 36 mois. L'objectif visé est la réalisation de 1000 toilettes en s'appuyant sur le secteur privé local. Selon Oxfam, les demandes se multiplient. « Les signaux sont au vert, les perspectives sont intéressantes » explique Moussa Seck, coordonnateur du projet, en soulignant le rôle de « catalyseur » d'Oxfam qui dans ce projet a permis de réunir le secteur public et privé sur cet enjeu de l'assainissement dans les zones inondables.

- **Pour en savoir plus :** contacter M. Moussa Seck, coordonnateur du projet à Oxfam Sénégal : mseck@oxfamamerica.org
- **Visionner le film sur le projet** https://www.youtube.com/watch?v=S_wqR6UqxWE
- **Consulter le site Internet de l'ONAS :** www.onasbv.sn

Publications

Hydraulique rurale : un nouveau manuel des projets très utile !



Très attendu dans le contexte de réformes que connaît le sous-secteur, ce guide synthétique offre aux acteurs du secteur et à leurs partenaires des éclairages et des outils précieux pour agir en faveur de l'accès à l'eau potable en milieu rural. Outre la présentation du nouveau cadre institutionnel depuis la création de l'OFOR et des informations sur le cycle de projet, l'ouvrage insiste sur la gestion intégrée des ressources en eau et les systèmes d'informations. Des fiches thématiques abordent les aspects suivants :

1 - Plan local d'hydraulique et d'assainissement
2 - Réalisation des ouvrages
3 - Gestion environnementale et sociale
4 - Plan de gestion des eaux
5 - Information, éducation et communication
6 - Délégation du service public de l'eau

❖ **Télécharger la version provisoire 2016 :**
http://www.pseau.org/outils/ouvrages/mha_pepam_manuel_des_projets_eau_potable_en_milieu_rural_au_senegal_2016.pdf

Amélioration de la qualité de l'eau potable : le Sénégal a élaboré sa stratégie.



L'objectif général de cette étude pilotée par la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) est de formuler, à partir de l'état des lieux sur les problématiques liées à la qualité de l'eau, du bilan des facteurs et systèmes environnementaux, de la concertation avec les principales parties prenantes, une stratégie nationale d'amélioration de la qualité de l'eau qui vise à garantir d'une façon durable aux populations urbaines et rurales, un accès à une eau de qualité conforme aux normes sanitaires pour la consommation humaine et pour l'usage domestique. La présente étude propose:

- Un état des lieux de la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau sur tout le territoire du Sénégal tout en évaluant son impact sanitaire et socio-économique sur la population.
- Une stratégie nationale pour l'amélioration de la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau distribuée par le service public sur la base de l'état des lieux mais aussi de l'analyse des meilleures pratiques dans le domaine tout en l'adaptant au contexte sénégalais.
- Des mécanismes opérationnels pour la mise en œuvre de la stratégie et son plan d'investissement cohérent et décliné en sous-programmes par région.
- Un catalogue de mesures d'accompagnement permettant de garantir durablement la qualité des ressources en eau et de l'eau distribuée (mesures de protection, de suivi, mesures législatives et réglementaires, renforcement des capacités des acteurs et évaluation des coûts).

Le processus a été mené suivant une démarche participative et inclusive à travers le comité technique sur la qualité de l'eau (CTE), instance d'échanges et de validation des résultats du processus.

- **Télécharger le rapport d'études :** http://www.pseau.org/outils/ouvrages/dgpre_etude_pour_l_elaboration_d_une_strategie_nationale_d_amelioration_de_la_qualite_de_l_eu_potable_au_senegal_2016.pdf
- **Consulter le site de la DGPRE** http://www.dgpre.gouv.sn/

Réflexion en cours sur la tarification : une première phase d'étude sur la demande en eau des ménages

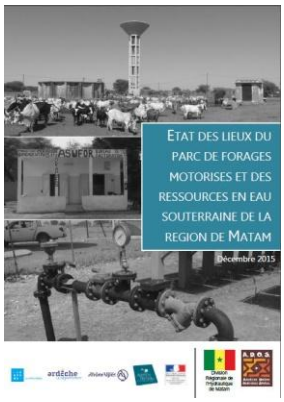


L'objectif cette étude quantitative sur le périmètre d'intervention de l'OFOR est de recueillir des informations statistiques sur la situation actuelle des ménages en termes de consommation en eau, de comportement et de statut socio-économique et de leur volonté/capacité à modifier leur mode d'approvisionnement.

La démarche méthodologique, les caractéristiques socio-économiques, les modes d'approvisionnement en eau, la nature et les projections de demande, la volonté, la capacité à payer ont été partagés auprès des acteurs. Cette première phase a été financée par la coopération Luxembourgeoise. Elle sera suivie d'une seconde phase de conception de la structure tarifaire et du mode de suivi du prix de l'eau : une étude sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD).

- **Consulter le rapport d'étude sur la demande – tarification :** http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ofor_tarification_des_services_d_eau_en_milieu_rural_phase_1_etude_de_la_demande_2016.pdf

Un précieux état des lieux des forages de la région de Matam… et de nouvelles données sur la ressource en eau !



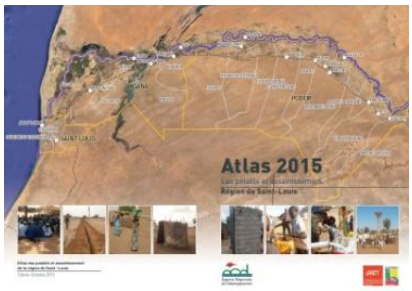
Mené conjointement par la Division Régionale de l'Hydraulique de Matam et ADOS entre 2012 et 2015, dans le cadre de la coopération décentralisée entre les collectivités rhônalpines et matamoises, l'inventaire avait pour objectif d'améliorer et d'actualiser les informations sur les forages motorisés et faire progresser les connaissances sur les ressources en eau souterraine. On y apprend notamment que sur les 156 forages exploités, la moitié a moins de 10 ans, montrant les efforts réalisés depuis 2005 par le PEPAM dans le cadre des OMD. 39 % des pompes immergées sont alimentées par le réseau électrique, 34% par un groupe électrogène et 21% par une installation solaire. Le prix moyen pratiqué aux branchements privés est de 278 fcfa/m3, (359 fcfa/m3 au niveau des sites électrifiés contre 223 fcfa/m3 pour le solaire). La production moyenne régionale s'élève à 30 000 m3/j (11 Mm3/an), ce qui correspond à la moitié de la capacité du parc et des équipements actuels. En

outre, du fait de la forte variabilité saisonnière de la demande en eau, la moitié des ouvrages tournent à plein régime au moins quelques jours par an, en fin de saison sèche. Le fer, est présent naturellement dans le sous-sol de la région et l'étude a mis en évidence l'ampleur du phénomène qui touche les 2/3 du parc régional et dégrade les équipements.

L'étude fait ressortir que les prélèvements en eau sont deux fois plus importants qu'en 1980 et trois fois plus qu'en 1950. L'analyse des données piézométriques disponibles des nappes révèle une évolution des niveaux statiques de la nappe fossile (Maastrichtien) dans le temps : une montée modérée (+1 à +3 m) à proximité du Fleuve et une baisse modérée à notable dans les terres qui augmente avec la distance au Fleuve (-2 à -8 m). Cette baisse, est, selon l'étude, la conséquence des prélèvements et si elle n'est pas alarmante à l'heure actuelle, les auteurs soulignent la nécessité de la relier à la baisse plus inquiétante mesurée plus à l'ouest de la région et recommande d'en tenir compte dans la programmation des futures réalisations.

- **Télécharger le rapport** Etat des lieux des forages motorisés et des ressources en eaux de la région de Matam – ADOS – Direction Régionale de l'hydraulique de Matam

Un Atlas des services d'eau et d'assainissement pour la région de Saint-Louis

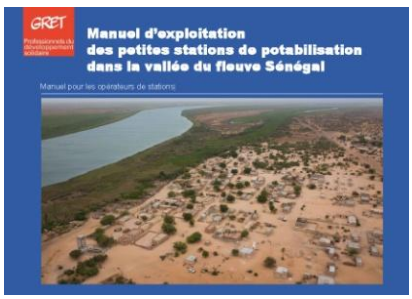


L'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint-Louis, l'ong Le Partenariat et Gret mettent à disposition des décideurs locaux et de leurs partenaires une monographie des services d'eau et d'assainissement de la région de Saint-Louis. L'Atlas met en exergue les investissements les plus urgents à engager dans la région. Il inclut des informations sur le patrimoine des infrastructures, les taux d'accès à l'eau et à l'assainissement, notamment dans les écoles, les localités non desservies en eau potable, le tarif de l'eau et les niveaux de services actuels (branchements privés, bornes fontaines etc..)

- **Télécharger l'Atlas 2015 Eau et Assainissement de la région de Saint-Louis.**

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ard_gret_le_partenariat_atlas_2015_eau_potable_et_assainissement_region_de_saint_louis_2015.pdf

Un manuel d'exploitation pour les opérateurs de petites stations de potabilisation



Fort de ses expériences conduites dans la vallée du Fleuve Sénégal, au Sénégal et en Mauritanie, le Gret a élaboré un manuel destiné au personnel chargé de l'exploitation, de l'entretien et de la maintenance des petites stations de potabilisation de l'eau de surface. Depuis 2001, dans le cadre des projets Alizé, PacepaS, Aicha, le Gret a construit ou réhabilité 17 stations de potabilisation alimentant environ 50 000 personnes en eau potable à partir des eaux de surface

du Fleuve Sénégal. En 2015, on comptait 76 stations réparties dans la vallée, desservant plus de 180 000 personnes.

- **Télécharger le manuel :**
  http://www.pseau.org/outils/ouvrages/gret_manuel_d_exploitation_des_petites_stations_de_potabilisation_dans_la_vallee_du_fleuve_senegal_2015.pdf

Une enquête ménage sur les comportements en matière d'hygiène et d'assainissement et la volonté de payer en milieu rural au Sénégal



Les résultats de cette étude réalisée par l'Institut de Santé et de Développement de l'université de Cheikh Anta Diop et Institut de Santé Tropicale suisse, devront aider les acteurs de l'assainissement et leurs partenaires à développer des outils de changement de comportements et de communication à partir d'éléments probants, avec un accent mis sur l'amélioration des pratiques d'assainissement et d'hygiène. Le but est de susciter durablement la demande des communautés rurales et de développer l'offre correspondante en services améliorés d'hygiène et d'assainissement à l'échelle du pays.

- **Télécharger l'étude :**
  http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ised_stph_enquete_menage_comportements_en_matiere_d_hygiene_et_d_assainissement_et_volonte_de_payer_en_milieu_rural_au_senegal_2015.pdf

AGENDA

- **26-28 Septembre – Nantes (France) :** Sommet Climate Chance . Évènement mondial, Climate Chance a vocation à devenir le rendez-vous régulier de l'ensemble des acteurs non-étatiques engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique Consulter le programme

- **03-04 Octobre – Dakar (Sénégal) :** Formation F3E : Accompagner le changement social : Planifier, suivre, évaluer pour les professionnels du développement

- **04 Octobre – Angoulême (France)** : Formation "Monter un projet en faveur de l'accès à l'eau potable dans les pays du Sud, organisée pour les associations et les collectivités par le pS-Eau, Cap Coopération et le Resodi à la Maison des peuples et de la paix, 50 rue Hergé. Plus d'info : milin@pseau.org

- **17-20 Octobre – Quito (Equateur) :** Conférence Habitat III - thème : *Le développement urbain durable: l'avenir de l'urbanisation ?* Troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable. Vingt ans après la conférence Habitat II à Istanbul, elle constitue

un événement majeur sur la problématique des villes, dans un contexte marqué par les nouveaux défis de l'urbanisation.

❖ **7-18 Novembre - Marrakech (Maroc) :** COP 22, 'Cop de l'action' pour concrétiser les différents axes retenus dans l'Accord de Paris, notamment ceux qui ont trait à l'adaptation, la transparence, le transfert de technologies, l'atténuation, le renforcement des capacités et les pertes et préjudices.

❖ **29 novembre - 2 décembre – Abidjan (Côte d'Ivoire) :** 7ème Forum Eau pour tous du RWSN Entièrement bilingue (français – anglais), ce forum qui se tient tous les 5 ans, abordera les enjeux et défis des ODD pour l'accès à l'eau potable en milieu rural et dans les petites villes

❖ **13 décembre - Bordeaux (France) :** Formation "**Monter un projet en faveur de l'accès à l'eau potable dans les pays du Sud,** organisée par le pS-Eau et Cap Coopération à la Maison des Suds, 12 Esplanade des Antilles, 33 607 Pessac. Plus d'info : milin@pseau.org

Pour contribuer à la newsletter, partager les résultats de vos actions, diffuser vos publications merci de contacter :

- ⇨ **Au Sénégal :** Dame Ndiaye : dame.ndiaye@pseau.org / +221 77 273 30 02
- ⇨ **En France :** Sylvette Milin : milin@pseau.org / +33 (0)9 50 26 80 64